

Usurpation d'identité

Le but de cet atelier est de prendre conscience des données que nous laissons à disposition de manière publique sur le web. C'est une sensibilisation aux risques de l'usurpation d'identité.

Objectifs des élèves



- ✓ **Sensibiliser** à l'usurpation d'identité
- ✓ **Prendre conscience** des informations personnelles laissées sur le web

Contexe

Nous recommandons donc de faire cette activité en vous assurant au préalable que les participants seront bienveillants les uns envers les autres si jamais l'un d'entre eux découvre une information gênante sur un autre participant.

Cependant, si au cours de cet activité, on découvre des informations gênantes sur un des participants, il faut bien comprendre que ces infos sont déjà en ligne, publiques et accessibles à tous. Mieux vaut les trouver dans le cadre de cet atelier et aider la personne concernée à mieux gérer son identité numérique.

Activité



Ressources nécessaires :

- Feuilles
- Stylos ou feutres
- Colle
- Ciseaux
- Smartphones/ tablettes/ordinateurs
- Imprimante
- Accès à Internet

Contenus utilisés :

- Maquette de profils Facebook, Instagram, Tik Tok ou d'autres réseaux sociaux.

1. Au préalable

Vous aurez imprimé les différentes maquettes de profils de réseaux sociaux, Instagram ou Facebook disponibles en annexes. Selon la durée de l'atelier, prévoyez une maquette par participant (tous modèles confondus) ou une maquette de chaque par participant.

2. Je suis un usurpateur

Les participants vont devoir usurper l'identité d'un de leur camarade. Chacun pioche le nom d'un participant. Ils feront des recherches, et à partir des éléments trouvés sur leur camarade, ils essaieront au mieux de devenir leur double sur Internet. C'est ce qu'on appelle l'usurpation d'identité.

L'idée n'est pas de créer de vrais (faux) profils sur Facebook, sur Instagram ou sur un autre réseau social. En effet, cela vous demanderait de fermer tous les comptes à la fin de l'activité, et un oubli est toujours possible. Vous avez donc en main des maquettes de profil Facebook, Instagram, et de sites de rencontre version papier.

Le participant va aller chercher des informations et des photos sur le web sur celui dont il a pioché le nom. Ce sont des informations publiques, qu'un parfait inconnu pourrait trouver, sans être en lien (ami, abonné) avec la personne dont vous allez prendre l'identité. Si jamais les personnes sont liées (par exemple ami sur Instagram), elles doivent se déconnecter de tous leurs comptes.

Ainsi, à partir d'éléments publics trouvés sur Internet ils pourront noter

des éléments de base comme la date de naissance, des éléments plus personnels comme les passions, des posts, même des publications partagées sur les réseaux et imprimer des photos s'ils ont réussi à en trouver.

Laissez leur 45 minutes le temps de chercher, puis imprimer et coller ou noter.

Au bout de ces trois quart d'heure, chacun découvre l'ensemble des créations. Demandez à chaque participant comment il a trouvé les informations, et, au sujet des faux profils faits sur lui, s'il avait imaginé qu'on pouvait récupérer toutes ces informations.

3. Sensibilisation à l'usurpation d'identité

Demandez aux participants ce qu'est pour eux l'usurpation d'identité. Demandez-leur également à quoi elle sert (quelles sont les conséquences pour celui dont on vole l'identité ?).

Éléments de réponse : ce délit consiste à prendre délibérément l'identité d'une autre personne, dans le but de commettre des actions frauduleuses. Les moyens sont divers : en accédant aux finances de la personne dont l'identité a été usurpée ou encore en commettant en son nom un délit. La personne peut par exemple ouvrir une ligne téléphonique, un compte bancaire, faire un crédit, ou encore louer une voiture. Pour mémoire, l'usurpation d'identité est punissable de prison et d'amende. Pour plus d'exemples, lisez cet article de Madmoizelle : L'usurpation d'identité sur Internet.

<http://www.madmoizelle.com/usurpation-identite-internet-636109>

Prolongement et variante

Vous avez pu voir ensemble ce qu'il faut faire en cas d'usurpation d'identité. L'une des solutions est de consolider et diversifier ses mots de passe. Ainsi, dans le prolongement de cette activité, vous êtes invité à faire des mots de passe à toute épreuve.

Il y a une variante possible à cet atelier : vous pouvez décider de prendre les identités de personnalités publiques (Youtubeurs, rappeurs, acteurs, humoristes, etc : Bigflo et Oli, Omar Sy, Black M, Antoine Griezmann, Kev Adams, Maître Gims, Louane, Amir, Stéphane Plaza, Cyril Hanouna et Norman sont des exemples parmi d'autres). Cette solution fausse cependant un peu le jeu : il est bien plus facile de trouver des éléments sur eux puisque ce sont justement des personnalités publiques.

Usurpation d'identité





